



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 14 mars 2025

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, VINCENT Denise (pouvoir à PHILIPPE Francine), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à DEUIL Florence), BERARD Guy

Était absent : VENERA Christophe

DEUIL Florence a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

Délibération n° 2025/11 : Compte-rendu des remboursements de factures aux élus et personnels

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus en décembre 2024 et au 1^{er} trimestre 2025 :

MICHEL Bernard	LA FARFOUILLE	Pinces à linge (exposition)	5,96€
	LA FARFOUILLE	Décoration de Noël	54,71€
	L'ENTREPOT DU BRICOLAGE	Fil vert	40,12€
	SUPERMARCHE	Alimentation animation	61,91€
	SUPERMARCHE	Alimentation animation	90,14€
	LA POSTE	Expédition Lumières de France	20,00€
	GRAND FRAIS	Alimentation	76,48€
		TOTAL	349,32€

JOUANNY Ludovic	Docteur	Visite médicale permis PL	36,00€
-----------------	---------	---------------------------	--------

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date de publication :

24 MARS 2025

